

# Rapport de sécurité de l'installation électrique (RS)

Page 1/1  
 No 100262  
 No réf 020792

Selon l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT)  
 Un rapport de sécurité par installation (comptage)

Propriétaire 53228 Tel.

Régie / Gérance Tel.

Entreprise  
 Nom François Binkert  
 Rue Hostalenweg 168  
 NPA, Localité 3037 Herrenschwanden

Entreprise  
 Nom  
 Rue  
 NPA, Localité

Installateur Tel.

Organe de contrôle indép. Tel. 031 980 10 50

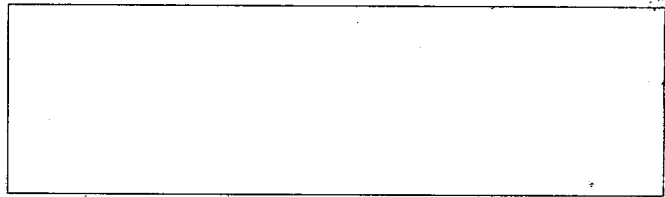
Entreprise  
 Nom  
 Rue  
 NPA, Localité  
 Installateur

Entreprise em electrocontrol sa  
 Nom  
 Rue Riedbachstrasse 201  
 NPA, Localité 3020 Bern - Riedbach  
 Organe de contrôle 00375 SIS 094

## Adresse de l'installation

Rue Chaîne de Moron 20  
 NPA, Localités 2735 Malleray  
 Genre d'objet Chalet de montagne  
 Installation et périodicité 20 ans  
 Nom du client Binkert François  
 No de compteur BKW 326337  
 Etage / situation Habitation et atelier

Nouvelle installation  Extension  Changements



Contrôle effectué

Avis d'installation No  
 Nr. d'Annonce 41037105

Contrôle périodique des installations (CP) avec période(s) (20 ans)

Contrôle global

Indications techniques

Mode de protection TN-C-S

Circuit / Groupe		Canalisation électrique / Câble		Coupe-surintensité		Mesures				Dispositifs à différentiel-résidu		
No.	Désignation	Type	mm <sup>2</sup>	Type	In	Icc max	Icc min	Iso MΩ	I mA	In	In mA	T mS
1	C.s.général	T	5x6	Diazed L	25	342		0.59				
2	Cuisine	T	4x2.5	Diazed L	16		241					
3	Prise T-13 atelier	TT	3x1.5	Diazed L	10		140					

Les soussignés attestent que les installations ont été contrôlées selon l'OIBT (art. 3 et 4) ainsi que selon les normes en vigueur et sont conformes aux règles techniques reconnues.

Ce document reflète le rapport de sécurité des installations électriques susmentionnées, selon l'OIBT, et doit être conservé par le propriétaire. Sera punissable (OIBT art. 42c) celui qui néglige d'effectuer les contrôles prescrits ou en les effectuant de façon gravement incorrecte ou en remettant au propriétaire des installations électriques qui présentent des défauts dangereux.

Date Signatures de l'installateur

Date de contrôle Signatures de l'organe / cont. indépendant

Contrôleur Titulaire

14.08.2006 Contrôleur Titulaire

Frederic Marleau Peter Metzger

Annexes  Protocole de contrôle et mesure (final)  
 Protocole de contrôle de réception  
 Protocole de contrôle périodique

Distribution  RS + annexes au propriétaire / gérance  
 RS au distributeur / Inspection

Distributeur / Inspection

Contrôle  Pas de défaut  
 Oui  Etablissement d'un rapport  
 Non  Installation plombée

Date de réception

Date, visa

Frederic Marleau  
Clos la Outre 15  
2732 Loveresse BE

### Suppression de défauts

Objet concerné:

Habitation et atelier, Binkert François  
Chaîne de Moron 20  
2735 Malleray

No. de mandat

100262

No. de réf.

020782

Date de contrôle

14.08.2006

Lieu / Date

Berne, 21.08.2006

Conseiller en sécurité électrique

Type de contrôle

Contrôle effectué

Frederic Marleau

Contrôle périodique

Contrôle global

Ce document doit être signé par votre installateur électricien, et retourné au conseiller en sécurité électrique.

### Confirmation de l'installateur:

Je dispose d'une autorisation d'installation de l'Inspection fédérale des installations à courant fort et confirme par la présente avoir supprimé tous les défauts susmentionnés.

5.10.06

Date

Timbre de l'entreprise

Perrin

Nom

Perrin

Signature

**ELECTRO PERRIN Sàrl**  
Maîtrise fédérale  
**2735 Malleray-Bévilard**  
079 377 68 32

em electrocontrol sa  
Riedbachstrasse 201  
3020 Bern-Riedbach

Tel.: 031 980 10 50  
Fax: 031 980 10 55

info@electrocontrol.ch  
www.electrocontrol.ch



electrocontrol

Monsieur  
François Binkert  
Hostalenweg 168  
3037 Herrenschwanden

Loveresse BE, 11.10.2006

## Rapport de sécurité

Monsieur,


Nous avons procédé au contrôle des installations électriques du bâtiment Chaîne de Moron 20, Malleray. Celles-ci répondaient aux normes et aucun défaut n'a été décelé, ou ils ont été réparés. En annexe, nous vous faisons parvenir le rapport de sécurité comprenant le protocole de mesure ordonnés par la loi.

Ce document, (rapport de sécurité) doit être archivé par le propriétaire jusqu'au prochain contrôle périodique.

Pour votre information et à votre décharge, nous avons fait parvenir une copie de ce document à l'exploitant du réseau.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez, et vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

em electrocontrol sa

  
Conseiller en sécurité électrique  
Frédéric Marleau  
Clos la Outre 15  
2732 Loveresse BE  
076 426 50 49

Annexe mentionnée



Monsieur  
François Binkert  
Hostalenweg 168  
3037 Herrenschwanden

## Rapport de défauts

Objet concerné:

Habitation et atelier, Binkert François  
Chaîne de Moron 20  
2735 Malleray

Monsieur,

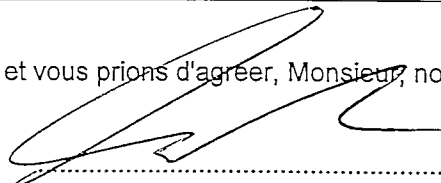
Nous vous remercions de votre mandat.

Nous avons constaté un/plusieurs défaut/s que nous avons mentionné/s ci-dessous pour votre information et celle de votre installateur. Nous vous saurions gré de bien vouloir charger immédiatement votre installateur de la suppression dudit/desdits défaut/s afin que les travaux puissent être effectués dans les délais.  
Si, pour des raisons de force majeure, les délais ne peuvent être respectés, veuillez demander une prolongation de ce délai à votre exploitant de réseau.

No. de mandat 100262	Date de contrôle 14.08.2006	Délai de suppression des défauts 01.08.2006	Lieu / Date Berne, 21.08.2006
No. de réf. 020792			
Conseiller en sécurité électrique Type de contrôle Contrôle effectué	Frederic Marleau Contrôle périodique Contrôle global	Courant de court-circuit Coupe-surintensité	342 A 25 A

Pos	Lieu	Composante	Défaut
1	Extérieur	Prise T-13 Nap	Protection FI manque
2	Véranda	Prise T-12	Conducteur de protection interrompu ou à raccorder
3	Chambre bibliothèque	Prise T-12 sous interrupteur	Conducteur de protection interrompu ou à raccorder
4	Atelier Noert	Interrupteur fenêtre	Protection des fils manque
5	Chambre 1er étage Nord	Prise T-12 ap	Mal fixée
6	Distribution principale	Coupe-surintensité	Distances des parties combustibles insuffisant. Protection ignifuge manque

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.  
em electrocontrol sa

  
.....  
Conseiller en sécurité électrique:  
Frederic Marleau  
076 426 50 49